

Image not found or type unknown



adoucisseur d'eau facturé 1200 euros mais inexistant

Par **sapajoux**, le **28/09/2009** à **11:41**

Bonjour,

J'ai acheté une maison et sur le contrat de vente il y a un adoucisseur d'eau facturé 1200 euros mais qui n'existe pas.

Le vendeur et la femme de l'agence m'ont présenté un pré filtre comme adoucisseur qui n'a rien à voir avec un adoucisseur d'eau.

Comment puis je me le faire rembourser ?

Ou en faire installer un par eux ?

Merci